L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE, 26 JUILLET.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 30 mai 1866.

LES Directeurs ont l'honneur de présenter au public et aux actionnaires le rapport suivant sur l'état des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866.

Primes d'ensemble	$283,126 75
Primes de mortes	102,240 50
Primes de rivières	181,886 25
	$1,467,280 45
Montant des primes expirées	955,661 44
Primes payées	$511,618 91
Perte de mortes	284,488 46
Perte de rivières	227,130 45
Escompte payé sur fausses primes	26,125 94
Taxes payées	11,397 21
Remises aux propriétaires	
Profits et pertes, dépenses, gé-	
nération, timbres, escompte	149,366 69
	909,729 21
Surplus	30,919 23
	$940,648 44
Dernière mise, 25 pour cent	$234,661 11
Montant des primes à recevoir en sus	
de la mise	284,771 69
	$519,432 80
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	$ 99,849 98
Billets garantis par actions	28,284 42
Billets garantis par obligations	21,000 00
Effets	69,000 00
Propriété en titres	
Placé en bons consolidés et en bons de la	
ville	76,000 00
Placé en actions de banques	21,000 00
Placé en bons d'obligations	28,000 00
Bons remboursables par primes	1,975 0
Compagnie du Dry Dock Valletti	100,000 00
Du pour primes et en cas de pertes	200,000 00
En caisse	1,889 44
	$519,432 80

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte sera mise aux livres de la Compagnie.

THOMAS T. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera aux intéressés de 6 pour cent emportant, sur tous les certificats non payés de sorip sont portant intérêt des dits certificats, à partir du deuxième mardi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende sur le CAPITAL PAYÉ pour cent sur les primes expirées le 30 avril 1866, et ils ont ordonné que le même soit payé à partir du deuxième lundi de mars prochain, 812 pour cent d'un cent sur tous les certificats non encore payés de la Compagnie.

Directeurs:

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
A Richardson,	Chas Labatut,
J W Zacharie,	A. Schreiber,
J. A. White,	Charles Ledbetter,
W P Vredenburgh,	H. M Lapeyre,
T S Slaughter,	J. Tyssen.
Trésor—Gaudens—1 an	

COMPAGNIE
d'Assurance Mutuelle des Citoyens
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à un statute, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année expirée le 30 Avril 1866 ..... $ 986,815 26

Primes d'ensemble	$ 261,497 64
Primes de mer	95,218 61
Primes de rivière	58,078 70-
	353,415 26
Moins les risques non expirés, à	47,946 70
Primes remboursées	2,652 66
	50,599 36
Montant net des primes	$302,815 90
Pertes payées	
Pertes sur l'ingenide	$102,194 26
Pertes sur les mer	104,111 22
Pertes sur les rivière	18,047 39
	$224,353 48
Escompte	6,000 00
Remboursements de vingt et	
de vingt-cinq pour cent	30,919 74
Perte, frais, les taxes de re-	
venu intérieur, les profits et	
pertes, l'intérêt sur la scrip,	
intérêts en moins,	31,381 31— 292,116 94
Surplus net	$ 30,310 65

Montant net des primes le 30 avril 1866... $ 302,815 90
Montant non expirés le 30 avril 1866 ..... 276,688 30
Montant participant au bénéfice ..... $ 140,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets garantis par hypothèque ..... $ 38,102 37
Primes à recevoir, en cours 110,267 66
Primes sur bons de banques 71,391 25
Primes sur papier 36,127 50
Primes sur bons d'obligations 2,287 63
Primes sur scrip de compagnies d'assurance. 9,350 00
En caisse 30,360 72
..... $ 346,776 20

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, } ss.
Assermenté et signé par devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur le CAPITAL PAYÉ pour cent en sus des primes expirées, ce boudon, pour l'année expirée le 30 avril 1866, et ils ont ordonné que le même soit payé à partir du deuxième lundi de février prochain. Les certificat de sorip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1866.

DIRECTEURS:

J. Lorber,	A. Hiltenberger,
L. Voriell De Grey,	J. Lemle,
Jos Gourbe,	L. Grand,
Jas. A. White,	T. Avegno,
O. Gaillard,	A. H. D'Meza,
J. A. Sloane,	F. Maibet,
A. Bibach	Method

Bureau, rue Carondelet, No 2.
1e—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
NILE-ORLEANS, RUE DU CAMP, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866 ..... $ 1,433,472 86

Sur les risques d'incendie	$291,388 20
Sur les risques de mer	93,146 00
Sur les risques de rivière	399,084 66
	$ 783,618 86
Risques non expirés	649,853 66
	$ 133,765 20
A déduire,	
Risques non expirés le 31 déc. '65	56,986 00
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,307 16
	71,466 16
Montant net des primes le 31 déc. '66	$661,352 36

Portes payées dans la même période:

Sur les risques d'ins.	$ 60,377 15
Sur les risques de mer	28,145 00
Sur les risques de rivière	200,332 05
	$ 288,854 20
Escompte	5,287 39
Quinze vingt et vingt-cinq pour	
cent remboursé pour portes non	108,200 61
Montant reservé pour portes non	
réglées	60,000 00
Taxes, primes, profits et pertes	28,997 62
escompte et intérêt en moins	
	491,365 16
Bénéfice net	$ 64,726 25
Montant net des primes	$661,352 36
En moins—montant des primes	
sur lesquels il a été remboursé	
quinze, vingt et vingt-cinq	
pour cent	108,200 14
Montant net des primes portant	
part au bénéfice	$ 553,152 22

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à	$ 169,200 00
Placé en actions de banques et de primes	172,031 62
Primes sur plage	30,000 00
Primes sur hypothèques	29,000 00
Effets de toutes descriptions	28,282 64
Primes dues et non réglés de portes	14,146 00
Placé en actions Compagnie d'Assurances	1,700 00
Placé en argent comptant	9,000 00
En caisse	1,000 00
	$ 1,666,360 26

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, } ss.
Assermenté et signé par devant moi, ce 17 décembre 1866.

C. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende sur le CAPITAL PAYÉ pour cent en sus des primes expirées, ce boudon, pour l'année expirée le 30 avril 1866, dividende payable lundi 17 mars dans et après. Les certificat de sorip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS:

J. Lorber,	A. Hiltenberger,
L. Voriell De Grey,	J. Lemle,
Jos Gourbe,	L. Grand,
Jas. A. White,	T. Avegno,
O. Gaillard,	A. H. D'Meza,
J. A. Sloane,	F. Maibet,
	A. Bibach

Bureau, rue Carondelet, No 2.
1e—1an

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.
PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes reçues du 1er. *Septembre 1866* au 30 *Avril 1867* — Mois zéro.

Risques d'incendie	$ 210,112 53
Risques sur les Mer	55,370 41—$ 415,398 67
Moins les Primes remboursées	1,910 19
Montant net des Primes	$ 412,616 31

Portes payées, moins le Sauvetage.

Sur les Risques d'incendie	$ 41,452 56
Sur les Risques de Mer	62,717 84
Sur les Risques de Mer	67,355 75—$ 341,151 72
Différence	$ 71,465 31
En moins, les Réassurances	$ 14,427 30
Remboursements	19,104 27
Frais d'organisation, dépenses générales, taxes de ville,	
d'Etat, de revenu inté-	
rieur, etc	34,500 00
Total	$ 68,061 73
En moins, intérêt. Escompte	
au crédit des Dépenses ca-	
suel	$ 6,583 45—$ 61,478 28
Bénéfice	$ 10,116 87

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets escomptés	$ 254,792 96
Billets-comptes	1,000 00
Primes, etc., en voie de perception	87,327 60
Actions de la Banque de la Nlle-Orléans	5,000 00
Meubles, installations de bureau, etc	3,709 17
	$ 346,816 91

Primes non expirées le 30 avril 1867.. $ 71,086 00

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, President.
ED. A. FALPREY, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce 15 mai 1867.
[Signé] G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 3 juin 1867, un dividende sur le CAPITAL PAYÉ pour cent sur les paiements comptant du capital.

MICHEL MUSSON, President.
HARMON DOANE, Vice-Président.

ED. A. FALPREY, Secrétaire.

DIRECTEURS.

James Hewitt,	J. D. Blair,
Jos. C. Richardson,	F. M. Scott,
W. A. Johnson,	Wm. Ball,
J. W. Eskridge,	Richard Milliken,
J. I Noble,	Alf. H. Isaacson,
Henry Greenwood,	F. S. White,
Alf. S. Heutington,	Richard Milliken,
J. G Brown,	Samuel H. Kemp,
John Phelps,	Wm. H Henning,
Marshall J. Smith,	H. McNeil Vance,
Chas Heidt,	Jos. Toulle,
John Chaffe,	Hugh McColl,
L. H Tyler	17mail—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mars 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente ..... $ 895,910 45

Sur les risques d'incendie	300,338 05
Sur les risques de rivières	291,291 15
Sur les risques de mer	304,281 25
Total des primes	$1,435,479 88
En moins—Primes sur risques dimin-	
uées le 31 mars 1867	294,737 29
	$1,140,742 59
Montant net des primes le 31 mars 1867	$1,183,342 57
Pertes payées pendant l'année:	
Sur les risques d'incendie	$ 311,225 83
Sur les risques de rivières	99,719 43
Sur les risques de mer	276,627 60
	$ 687,572 86
Taxes	$ 39,650 97
Réassurances, dépenses }	
Profits, pertes, moins inté- }	
rêts	135,902 44 $ 936,026 27
Bénéfice net	$ 256,816 64

L'actif de la Compagnie se compose ainsi:

Propriétés foncières	$ 150,617 97
Billets garantis par hypothèques	301,000 00
Billets garantis par actions-mortes	100,767 40
En caisse	74,750 52
Actions de banques et de chemin de fer	142,755
Primes en voie de perception	98,629 98
Bons de la Ville	50,639
Effets à recevoir	119,891 78
Bons de Compagnie d'Assurances	36,715
Actions du Dry Dock Valletti	25,000
Actions de la Compagnie Sun	5,000
Actions de "Marine Dry Dock"	2,950
Actions de "Merchants' Exchange"	1,000
Actions de "Lightening Wrecking Co"	1,000
Bons de l'Etat	1,500
Total	$1,408,616 43
En mer	$ 93,264 13
Intérêts non réclamés, et in-	
dividus à payer en mois pro-	
chain	30,000 00
30 pour cent en sus des	
primes payable en juillet	50,548 50
Primes sur risques non ex-	
pirées le 31 mars 1867	294,182 — 378,994 72
Actif net	$1,029,621 81

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, President
ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 17 avril 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 8 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende de quinze, de Vingt pour Cent sur les primes nettes de l'année, pour l'année expirée le 31 mars 1867, payable à partir de ce jour, sur les certificats de scrips encore dans le premier lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer, le Second Lundi de Juillet prochain, TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1859 et Six pour Cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, sur taux usuels, et rend 25 p. c. comptant aux assurés de la montant de leurs polices.

Bureau No 21 rue du Camp.

DIRECTEURS:

J. Fobert	J. C. Denis,
J. J. Adams,	T. N. Hicks,
A. Darcos,	C. W. Bradbury,
	Mr. Peychaud.

Dr. Parish vs W. Cox.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — No 22,972. — Etat de la Louisiane. — Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat susdit. — Le 17 juillet 1867. — Il est ordonné que le nommé vingt pour cent d'août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Commerçants, dans la Nouvelle-Orléans, et que le Shérif de la Paroisse d'Orléans fasse la vente publique de certains biens meubles, appartenant à la succession de Robert C. Armstead, décédé intestat.

Et pour terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iliet borné par les rues Jackson, Josephine, Prytania et Coliseum, mesurant cent pieds de front sur la rue Jackson, sur cent cinquante pieds de profondeur et face à la rue St. Charles.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport d'Adolphe Roselius, commissaire notaire public exercité ville, en date du 20 d'avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

25 juillet—25,31—8 16,24 août

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

La Dame MARIE ANNA SALIBA, épouse de CLAUDE TRAVERS, vs. JULES C. SALIBA et als.

No 19,323.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 28,337.—En vertu d'un jugement rendu le 24 mai 1867, et de ses ordres à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 30 de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Commerçants, en vente publique, entre enchères du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage.

Les dites terrains sont désignés par les lettres A & B, suivant plan dressé par Chs. A. Peyroux, arpenteur et ingénieur, daté du 22 de juin 1867, et déposé au greffe de la Cour susdite, consistant chacun de vingt pieds de front sur dix-huit pieds de face à la rue Julie, sur quatre pieds de profondeur—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant, et le balance à un et deux ans de crédit, au choix de l'acheteur, par coupons, à la convenance des hardiers, portant intérêt à huit pour cent par an, avec hypothèque spéciale de privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété susdite, jusqu'à parfait paiement.

La pr priété devra être assurée et la police transférée aux vendeurs.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—29 ; 8, 16, 24 30 juil

John H. Carter vs Mary Jane aws, épouse de Francis T. Keeler.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 17,728—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI aux 6 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vente de vente publique au Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville et faisant partie d'une grande étendue de terre connue sous le nom de plantation de propriété Kerlino, et désigné par le numéro Dix de la subdivision de ladite propriété, et dessiné sur le plan dressé par Numa Pilié, arpenteur, et déposé au greffe de la Cour susdite, dans l'étude de Lucien Hermann, cidevant notaire public en cette ville.

Le dit terrain est plus bas et plus complètement les rues Lapeyrouse, Dupré, Ursuga et le chemin de Gentilly, formant un carré parfait de trois cent pieds de front pour ou deux ligne de face au Chemin de Gentilly, vingt pieds de derrière, quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre deux sept lignes de face à la rue Ursuga dont il forme le coin de la rue Dupré, et sur laquelle il a huit lignes de face. Deux suivant le dit plan.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse en propre de l'acquisition à elle faite de Hugh Robinson, suivant acte au rapport d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville, en date du 15 juin 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 juil—15 29 30 août 6

Succession de Robert C. Armstead.

No 19,323.

Vente, à l'encan, de la moitié indivise de onze terrains, situés près la rue du Canal, dans l'Iliet compris entre les rues Jackson (maintenant Gasquet), Palmyre, Clark et Genois.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, 3 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vente de vente publique au Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

La moitié indivise de onze Terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues Peydras, Broad, Julie et Bienville, mesurant chacun cent pieds de front sur la rue Peydras, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Julie, sur une profondeur de cent pieds, et numérotés Nos 1 à 11 inclusivement, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, arpenteur, et déposé au greffe de Louis Grima, dans l'étude de Louis Hermann, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont plus complètement les rues Lapeyrouse, Dupré, Ursuga et le chemin de Gentilly, formant un carré parfait de trois cent pieds de front pour ou deux ligne de face au Chemin de Gentilly, vingt pieds de derrière, quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre deux sept lignes de face à la rue Ursuga dont il forme le coin de la rue Dupré, et sur laquelle il a huit lignes de face. Deux suivant le dit plan.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse en propre de l'acquisition à elle faite de Hugh Robinson, suivant acte au rapport d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville, en date du 15 juin 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 juil—15 29 30 août 6

Succession de Robert C. Armstead.

No 19,323.

Vente, à l'encan, de la moitié indivise de onze terrains, situés près la rue du Canal, dans l'Iliet compris entre les rues Jackson (maintenant Gasquet), Palmyre, Clark et Genois.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, 3 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vente de vente publique au Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

La moitié indivise de onze terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Iliet compris entre les rues Jackson (maintenant Gasquet), Palmyre, Clark et Genois. Les dits terrains sont plus complètement connus sous les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 sur un plan d'arpentage dressé par Geo. T. Dunbar, daté du 12 décembre 1865 et déposé au greffe de cette ville, dans l'étude du notaire R. Brosan, sur un plan figurait déposé à l'étude de R. Brosan, ci-devant notaire de cette ville.

Les terrain No 1 forme l'angle des rues Jackson (maintenant Gasquet), et Clark, et a 35 pieds de face à la pouces de front Gasquet, et Clark, sur 106 pieds de profondeur et face à la rue Genois.

Les terrains Nos 2, 3 et 4 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Jackson ou Gasquet, sur 106 pieds de profondeur et face à la rue Clark.

No 21 forme l'angle des rues Palmyre et Genois, et a 35 pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur égale, sur la rue Genois, de 106 pieds. Les Nos 22 et 23 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Genois, sur une profondeur de 106 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'angle des rues Palmyre et Jackson (maintenant Gasquet), a 35 pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 106 pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix comptant, et le balance en trois ans de crédit, par coupons, à la convenance des hardiers, portant intérêt à huit pour cent par an, avec hypothèque spéciale de privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété susdite, jusqu'à parfait paiement.

La propriété devra être assurée et la police transférée aux vendeurs.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—29 ; 8, 16, 24 30 juil

John H. Carter vs Mary Jane aws, épouse de Francis T. Keeler.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 17,728—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI aux 6 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vente de vente publique au Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville et faisant partie d'une grande étendue de terre connue sous le nom de plantation de propriété Kerlino, et désigné par le numéro Dix de la subdivision de ladite propriété, et dessiné sur le plan dressé par Numa Pilié, arpenteur, et déposé au greffe de la Cour susdite, dans l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain est plus bas et plus complètement les rues Lapeyrouse, Dupré, Ursuga et le chemin de Gentilly, formant un carré parfait de trois cent pieds de front pour ou deux ligne de face au Chemin de Gentilly, vingt pieds de derrière, quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre deux sept lignes de face à la rue Ursuga dont il forme le coin de la rue Dupré, et sur laquelle il a huit lignes de face. Deux suivant le dit plan.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse en propre de l'acquisition à elle faite de Hugh Robinson, suivant acte au rapport d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville, en date du 15 juin 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 juil—15 29 30 août 6

Succession de Robert C. Armstead.

No 19,323.

Vente, à l'encan, de la moitié indivise de onze terrains, situés près la rue du Canal, dans l'Iliet compris entre les rues Jackson (maintenant Gasquet), Palmyre, Clark et Genois.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, 3 août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vente de vente publique au Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

La moitié indivise de onze terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Iliet compris entre les rues Jackson (maintenant Gasquet), Palmyre, Clark et Genois. Les dits terrains sont plus complètement connus sous les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 sur un plan d'arpentage dressé par Geo. T. Dunbar, daté du 12 décembre 1865 et déposé au greffe de cette ville, dans l'étude du notaire R. Brosan, sur un plan figurait déposé à l'étude de R. Brosan, ci-devant notaire de cette ville.

Les terrain No 1 forme l'angle des rues Jackson (maintenant Gasquet), et Clark, et a 35 pieds de face à la pouces de front Gasquet, et Clark, sur 106 pieds de profondeur et face à la rue Genois.

Les terrains Nos 2, 3 et 4 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Jackson ou Gasquet, sur 106 pieds de profondeur et face à la rue Clark.

No 21 forme l'angle des rues Palmyre et Genois, et a 35 pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur égale, sur la rue Genois, de 106 pieds. Les Nos 22 et 23 se touchent; ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Genois, sur une profondeur de 106 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'angle des rues Palmyre et Jackson (maintenant Gasquet), a 35 pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 106 pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix comptant, et le balance en trois ans de crédit, par coupons, à la convenance des hardiers, portant intérêt à huit pour cent par an, avec hypothèque spéciale de privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété susdite, jusqu'à parfait paiement.

La propriété devra être assurée et la police transférée aux vendeurs.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—29 ; 8, 16, 24 30 juil

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867 ..... $196,062 94

Savoir:	
Sur les risques d'in-	
cendie	$ 97,336 45
Sur les risques de	
mer	66,574 69
Sur les risques de	
rivière	32,151 12
	$196,062 26
Montant des risques	
non expirés le 30	
avril 1866	23,722 37
	$221,904 61
Portes payées dans	
la même période,	
savoir:	
Sur les risques d'in-	
cendie	$ 47,764 74
Sur les risques de	
mer	72,365 34
Sur les risques de	
rivière	19,633 83 —$139,988 91
25 p. c. remis aux	
assurés	$ 45,142 08
Primes rabattues	3,282 37
Réassurances	10,922 31
	$ 61,337 26
Taxes	11,776 64
Dépenses, intérêt	
en moins	9,977 42
	$219,178 94

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets hypothécaires	$ 94,049
Billets garantis par actions-mortes	34,049
Billets garantis par hypothèques	$112,386 88
Prêts garantis par	
nantissement	34,049
Effets pour primes	
à courte échéance	9,913 07
Valeur—Valletti	
Dry Dock Co	9,000 00
Actions de la Banque	
de la Nlle-Orléans	4,547 50
Propriété en titres	
et autres actions	
Bons de Compagnies	
payés d'assuran-	
ces contre le feu	3,000 00
Bons fonciers	10,745 34
Primes en voie de	
perception	32,097 55
En caisse	64,615 31
Total de l'actif	$ 299,698 07

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ED. FEYCHAUD, Président.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, }
Assermenté et signé par devant moi ce 6 mai 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels, et rend 25 p. c. comptant aux assurés de la montant de leurs polices.

Bureau No 21 rue du Camp.

DIRECTEURS:

J. Fobert	J. C. Denis,
J. J. Adams,	T. N. Hicks,
A. Darcos,	C. W. Bradbury,
	Mr. Peychaud.

Dr. Parish vs W. Cox.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 22,972.—Etat de la Louisiane.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat susdit.—Le 17 juillet 1867.—Il est ordonné que le nommé vingt pour cent d'août 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Commerçants, dans la Nouvelle-Orléans, et que le Shérif de la Paroisse d'Orléans fasse la vente publique de certains biens meubles, appartenant à la succession de Robert C. Armstead, décédé intestat.

Et pour terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Iliet borné par les rues Jackson, Josephine, Prytania et Coliseum, mesurant cent pieds de front sur la rue Jackson, sur cent cinquante pieds de profondeur et face à la rue St. Charles.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport d'Adolphe Roselius, commissaire notaire public exercité ville, en date du 20 d'avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

25 juillet—25,31—8 16,24 août

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

La Dame MARIE ANNA SALIBA, épouse de CLAUDE TRAVERS, vs. JULES C. SALIBA et als.

No 19,323.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 28,337.—En vertu d'un jugement rendu le 24 mai 1867, et de ses ordres à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 30 de juillet 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vente de vente publique et adjudication de la propriété dont description suit, savoir:

Les dites terrains sont désignés par les lettres A & B, suivant plan dressé par Chs. A. Peyroux, arpenteur et ingénieur, daté du 22 de juin 1867, et déposé au greffe de la Cour susdite, consistant chacun de vingt pieds de front sur dix-huit pieds de face à la rue Julie, sur quatre pieds de profondeur—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, au choix de l'acheteur, par coupons, à la convenance des hardiers, portant intérêt à huit pour cent par an, avec hypothèque spéciale de privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété susdite, jusqu'à parfait paiement.

La propriété devra être assurée et la police transférée aux vendeurs.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—29 ; 8, 16, 24 30 juil

AUCTION SALES.

S. GUINAULT'S SALES.

Successions of Sylvestre Narcisse Habeau, Sr. & Sr. GUINAULT, Auctioneer,
Office—Corner of Bienville street and Exchange Alley.

TUESDAY, 13th August, 1867, will be sold at 12 o'clock, at the Exchange of Auctioneers, in the Royal street, between Canal and Bienville, the following property, to wit:

LOT OF GROUND, situate in suburb Tchoupitoulas, in the Second District of New Orleans, designated by No. 4, in the plan of the property of the late Sylvestre Habeau, Sr., deposited in the office of Recorder of Mortgages, on the 19th day of March, 1867, measuring 30 feet 6 inches front on Tchoupitoulas street, by a depth between parallel lines of 120 feet 6 inches.

Terms—Cash, in U. S. currency.

The above property is sold subject to a ground rent of $300 per annum, redeemable at the option of the purchaser.

jy12 20 27 aug3 13

Succession of François Escoffier.
BY S. GUINAULT, Auctioneer.

Office—Corner of Exchange Place and Bienville street.

SATURDAY, 24th August, 1867, at 12 o'clock, at, will be sold at the Exchange of Auctioneers, in the Royal street, between Canal and Custom-house streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated July 18th, 1867, the following described property:

LOT OF GROUND, situated in suburb Faubourg Lafayette, designated by No. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 and 24 on the plan of the property of the late François Escoffier, deposited in the office of Recorder of Mortgages, on the 8th day of March, 1865. Said lots are bounded by Marie, Lyre, Aris and Magistrate streets, and measuring 200 fe